

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/2011-Annee-europeenne-du-volontariat,3105.html>

La Commission européenne donne le coup d'envoi de
l'Année européenne

2011 : Année européenne du volontariat

- Humain - Contribution Sociale -



Date de mise en ligne : mardi 7 décembre 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

"Si nous souhaitons réellement rendre le monde meilleur et plus sûr, nous avons plus que jamais besoin de bénévoles" a déclaré M. Kofi Annan. C'est dans cet esprit que cent millions d'Européens consacrent leur temps libre et leurs compétences à aider les personnes dans le besoin et à soutenir leur communauté : il peut s'agir d'un professeur d'art à la retraite donnant des conférences sur les chefs d'oeuvre européens aux visiteurs étrangers d'un musée, d'un élève du secondaire faisant la lecture à des enfants hospitalisés ou d'un ancien footballeur de l'équipe nationale entraînant les joueurs d'un club de quartier. Il existe des milliers de manières de changer les choses. Afin de mettre ces efforts en lumière et d'inciter plus de citoyens à s'engager à leur tour, la Commission européenne a donné le coup d'envoi de l'année européenne du volontariat 2011. Mme Viviane Reding, vice présidente et membre de la Commission chargé de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, ainsi que M. Jean-Marc Delizée, secrétaire d'État belge aux affaires sociales, et Mme Marian Harkin, membre du Parlement européen, ont présenté le slogan de l'année : *"Changez les choses : devenez bénévole !"*

"Je souhaite rendre hommage aux millions d'Européens qui prennent le temps de faire de notre monde un monde meilleur", a déclaré Mme Viviane Reding, membre de la Commission chargé de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. *"Nous avons tous au fond de nous la capacité de venir en aide aux personnes dans le besoin. Le volontariat renforce nos valeurs européennes fondamentales : la solidarité et la cohésion sociale. Alors que nous donnons le coup d'envoi de l'Année européenne du volontariat, je souhaite apporter un soutien à ceux qui s'efforcent de changer les choses. Il est temps pour nous de partager et de donner en retour, c'est à dire d'aider ceux qui aident !"*

Selon un sondage **Eurobaromètre** de mai 2010, trois Européens sur dix exerceraient une activité bénévole. Il existe de nombreuses définitions et traditions différentes en matière de volontariat. Le point commun de ces activités est que chaque fois que des personnes s'associent pour s'entraider ou aider d'autres personnes dans le besoin, cela profite à la fois à la société dans son ensemble et aux bénévoles eux mêmes. Le volontariat permet d'acquérir des connaissances, de mettre ses compétences à profit et d'élargir son réseau social, ce qui peut souvent déboucher sur des perspectives d'emploi nouvelles ou meilleures et favoriser le développement personnel et social.

La Commission aide les jeunes à participer à des activités de volontariat. Dans le cadre du service volontaire européen, des milliers d'adolescents et de jeunes partent à l'étranger pour enseigner, sensibiliser aux cultures et acquérir d'importantes aptitudes personnelles et sociales. Par exemple, les bénévoles d'un foyer de Copenhague dénommé *"Verahus"* aident des personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Ils leur proposent diverses activités, telles que peinture, musique, jeux et sports, et les accompagnent lors des excursions.

Pour mettre le travail des bénévoles en lumière, susciter des vocations et relever les défis auxquels ils sont confrontés, l'Année européenne du volontariat 2011 poursuit quatre objectifs :

- ▶ réduire les obstacles au volontariat dans l'Union Européenne ;
- ▶ donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat ;
- ▶ reconnaître et récompenser les activités de volontariat ;
- ▶ sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission encouragera l'échange de bonnes pratiques entre les autorités des États

membres et les associations de bénévoles. L'accent sera mis sur la formation des bénévoles, l'agrément et l'assurance qualité, et une adéquation efficace et effective entre les bénévoles potentiels et les possibilités de volontariat. La Commission soutiendra les nouvelles initiatives visant à mettre en place des réseaux au niveau européen, afin de stimuler les échanges et les synergies transfrontière entre les associations de bénévoles et d'autres acteurs, notamment les entreprises.

Tout au long de l'Année du volontariat, des centaines d'activités et de projets seront mis en avant et soutenus, parmi lesquels au niveau européen :

- ▶ le Tour : des bénévoles feront, pendant une année, le tour des États membres. À chaque étape, ils présenteront leurs activités et rencontreront des décideurs politiques et le grand public ;
- ▶ quatre conférences thématiques seront organisées en 2011 afin de mettre en lumière des aspects essentiels du volontariat : le 8 janvier à Budapest : Reconnaissance du volontariat ; en mai/juin : Rendre hommage aux bénévoles et à leur action ; en octobre : Donner des moyens d'action aux associations de bénévoles ; et en décembre : conférence de clôture sur les défis futurs.

La Commission travaille actuellement en étroite coopération avec l' "Alliance" des associations de bénévoles, le Parlement européen, les États membres, le Comité des régions, le Comité économique et social européen, le Conseil de l'Europe et les Volontaires des Nations unies.